

6.—Densité de la population dans divers pays au cours des dernières années

NOTE.—Les chiffres suivants, pour les autres pays que le Canada, sont basés sur les données les plus récentes de l'Annuaire Statistique de la Société des Nations de 1939-40, à moins qu'il n'en soit autrement indiqué dans les renvois.

Pays	Année	Pop. par mille carré	Pays	Année	Pop. par mille carré
Belgique.....	1930	698-61	Etat libre d'Irlande (Eire).....	1936	111-41
Pays-Bas.....	1930	604-54	Etats-Unis d'Amérique (moins l'Alaska) ²	1940	43-42
Royaume-Uni, Angleterre, Pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord.....	1931	488-77	Suède.....	1935	36-06
Japon.....	1935	469-55	Norvège.....	1930	22-56
Reich allemand.....	1939	383-32	Russie.....	1939	20-85
Italie.....	1936	358-58	Russie d'Europe ³	1936	59-81
Chine proprement dite ⁴	1936	145-59	Union Sud-Africaine.....	1936	20-33
Pologne (superficie au 1er décembre 1937).....	1931	214-32	Nouvelle-Zélande.....	1936	15-21
France.....	1936	196-99	Argentine ⁴	1939	12-00
Inde.....	1931	195-07	Rhodésie du Sud ⁵	1939	9-22
Inde Britannique (y compris la Birmanie).....	1931	247-67	Canada.....	1931	2-99
Espagne (y compris les Iles Canaries).....	1930	121-33	Canada moins les territoires.....	1931	5-17
			Australie.....	1933	2-23

¹ Estimation en 1936.

² Rapport du service de la Santé Publique des Etats-Unis, octobre 1940.

³ Estimation au 31 décembre 1936, les chiffres de recensement de la Russie d'Europe n'étant pas disponibles.

⁴ Estimation au 1er janvier 1939.

⁵ Estimation au 30 juin 1939.

Éléments de croissance.—Les facteurs que comporte l'estimation du mouvement et de l'accroissement de la population sont: accroissement naturel (surplus des naissances sur les décès), immigration et émigration. Comme il est expliqué à la p. 72, la collaboration aux statistiques vitales (naissances, mariages et décès) au Canada a été une conséquence de l'établissement du Bureau Fédéral de la Statistique, en 1918, et les statistiques vitales de toutes provinces, excepté le Québec, ont été établies sur une base uniforme pour la première fois les années 1921 à 1925. Le Québec est inclus dans le district d'enregistrement depuis le 1er janvier 1926 et, depuis lors, les chiffres de toutes les provinces sont comparables.

Les chiffres relatifs à l'immigration sont puisés dans les vieux dossiers du département de l'Immigration ou, depuis 1936, de la Branche de l'Immigration et de la Colonisation du Ministère des Mines et Ressources, pour une période commençant quinze ans avant la Confédération (voir p. 111). Toutefois, il est difficile d'obtenir des chiffres exacts pour l'émigration; le gouvernement canadien ne garde aucun relevé de ce mouvement, bien que l'ampleur en soit indiquée par les relevés des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres possessions britanniques concernant les Canadiens émigrés en ces pays. Cependant, même ces chiffres ne peuvent pas être pris à leur valeur nominale, puisqu'il n'est pas tenu compte des Canadiens rapatriés après un séjour plus ou moins prolongé aux Etats-Unis ou aux pays britanniques en dehors du Canada. Depuis 1924, toutefois, les officiers de l'immigration du gouvernement canadien ont reçu l'ordre de prendre note de ces Canadiens revenant